

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2024.00489

**DIAGNOSTIC GÉNIE CIVIL DU RÉSERVOIR D'EAU
POTABLE LIEU DIT DES GRANDES FLACHES À RIVE DE
GIER - CONTRAT CONCLU AVEC LA SOCIÉTÉ INFRANEO**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R2123-1-1°, R2123-4 du Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté 2024.00009 en date du 24 janvier 2024 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Bernard BONNET dans le domaine de l'Eau,

CONSIDERANT la consultation relative à la réalisation d'un diagnostic génie civil du réservoir d'eau potable des Grandes Flaches à Rive de Gier, pour un montant inférieur à 20 000 € HT, pour laquelle les huit prestataires suivants ont été consultés :

- 01 – Bureau d'études DSI - 10, rue Marius Patinaud 42000 SAINT-ETIENNE,
- 02 – CEBTP GINGER - Cité Artisanale Charles Chana Rue des Haveuses 42230 ROCHE-LA-MOLIERE,
- 03 – QCS Services - 5B, rue Claude Chappe 69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR CEDEX,
- 04 – ESIRIS Group racheté par INFRANEO - 79, impasse du Moulin – 69830 SAINT-GEORGES DE RENEINS,
- 05 – SIXENSE Concrete - 13-15, allée des Ginkgos 69500 BRON,
- 06 – APAVE - 1, rue Schuman Maurice 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE,
- 07 – ERC BTP - 5378, rue du Pou du ciel 01600 REYRIEUX,
- 08 – IDEUM - 32, Rue de Sarliève 63800 CURNON D'AUVERGNE,

CONSIDERANT que deux prestataires ont remis une offre conforme, à savoir :

- APAVE,
- ESIRIS Group racheté par INFRANEO,

CONSIDERANT que les offres ont été jugées au regard des critères énoncés dans le mail de la consultation, à savoir le prix des prestations pondéré à 60 % et la valeur technique pondérée à 40 %,

CONSIDERANT qu'après analyse des offres, il en résulte que l'offre de la société INFRANEO a été jugée économiquement la plus avantageuse,

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché de prestations pour la réalisation d'un diagnostic génie civil du réservoir d'eau potable des Grands Flaches à Rive-de-Gier est conclu avec la société INFRANEO, sise 79 impasse du Moulin, 69830 Saint-Georges de Reneins, Siren 411 018 781.

ARTICLE 2

Le marché démarre à compter de la date de notification et se termine à la réception du mémoire de la prestation.

RECU EN PREFECTURE

Le 22 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20240516-C202400489IC

Date de mise en ligne : 22 mai 2024

ARTICLE 3

Le montant global du marché est de 7 240,00 € HT. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire.

ARTICLE 4

La dépense correspondante sera imputée au budget de l'Eau Potable, section d'investissement, 2014-RDG-9.

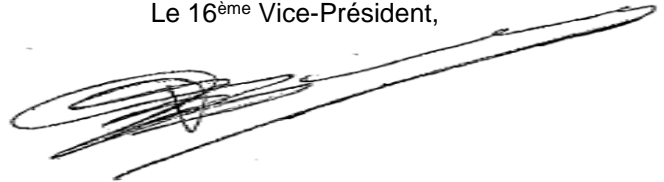
ARTICLE 5

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 6

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 22/05/2024
Pour le Président, par délégation,
Le 16^{ème} Vice-Président,



Bernard BONNET